




RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Centre
de services scolaire
des Monts-et-Marées

Québec 

Mot de la direction générale

L'année scolaire 2019-2020 fut marquée par de grands changements. Elle mérite, à elle seule, plusieurs années d'adaptation, d'évolution et d'ajustement.

Changement de gouvernance, gestion de pandémie, enseignement à distance sont des éléments qui ont demandé à tous et chacun de s'investir davantage pour assurer le meilleur pour tous les élèves.

Avec le changement de gouvernance, nous tenons à remercier les membres du conseil des commissaires, sous la présidence de madame Céline Lefrançois, pour tout le travail accompli. L'élève, étant toujours leur priorité, a été au cœur de toutes leurs décisions.

Merci à vous mesdames et messieurs les commissaires !

Malgré le contexte de la pandémie, l'accomplissement de notre mission, qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves en les accompagnant dans le développement de compétences, a pris tout son sens et est demeuré notre défi, et ce, tout au long de l'année.

De par l'engagement de tous, nos efforts collectifs ont permis d'assurer à nos élèves un environnement sain et propice aux apprentissages durant une période somme toute particulière.

Bravo à chacun d'entre vous qui avez fait la différence! Votre solidarité et votre implication nous ont permis de bien terminer l'année scolaire 2019-2020, et ce, dans un climat de bienveillance.

Finissant mon mandat à la direction générale, l'organisation est tournée plus que jamais sur la collaboration, l'apprentissage et la réussite de tous les élèves. Une organisation qui se veut apprenante et qui mise sur le développement de chacun.

De beaux succès, de grands défis sont à notre portée.

Belle continuité à notre organisation,

le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées !

Bonne lecture !

Centre
de services scolaire
des Monts-et-Marées
Québec 



Marthe Émond

Marthe Émond
Directrice générale

Le conseil des commissaires

Le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées compte dix commissaires, en plus de la présidence qui doit être élue au suffrage universel. Aussi, quatre commissaires-parents se joignent aux membres élus.

Le conseil a siégé à cinq reprises durant l'année 2019-2020. Également, sept rencontres de comités ont eu lieu en présence de différents commissaires.

N.B. : Le 8 février 2020, la loi 40 a aboli les commissions scolaires et, par le fait même, le conseil des commissaires. Le Centre de services scolaires des Monts-et-Marées a été institué à ce moment. La loi 40 prévoyait la constitution d'un conseil d'administration. Celui-ci a été formé le 15 juin 2020. La transition d'un conseil vers l'autre a été assurée par la direction générale.

Céline Lefrançois
Présidente
MRC de la Matanie
MRC de la Matapédia

Sandra Bérubé
Circonscription 01
Les Méchins, Grosses-Roches
St-Jean-de-Cherbourg,
St-Adelme, Ste-Félicité

Pierre-Luc Morin
Circonscription 02
Matane (Petit-Matane)
Matane (St-Rédempteur)

Mireille Gagnon
Circonscription 03
Matane (St-Rédempteur)
Matane (St-Luc Côté Est)
St-René-de-Matane,
Rivière-Bonjour

Josée Sirois
Circonscription 04
Matane (St-Jérôme)
Matane (Bon-Pasteur)

Jean-Claude Gagné
Circonscription 05
Matane (Bon-Pasteur)
Matane-sur-Mer
Matane (St-Luc Côté Ouest)
St-Léandre, Ste-Paule

Christian Beaulieu
Circonscription 06
St-Ulric, Baie-des-Sables,
St-Damase, St-Noël,
St-Moïse

René Lauzier
Circonscription 07
Sayabec, St-Cléophas,
Val-Brillant
Amqui (Nord-Ouest)

Jean-Côme Lévesque
Circonscription 08
Ste-Irène, St-Léon-le-Grand,
St-Zénon-du-Lac-Humqui,
Amqui (Sud), Rivière-Vaseuse, Lac-Alfred,
Rivière-Patapédia-Est

David Althot
Circonscription 10
Causapscal, Lac-au-Saumon,
Ste-Florence,
Albertville, Lac-Casault
Ste-Marguerite-Marie,
Routhierville,
Ruisseau-des-Mineurs

David Althot
Circonscription 10
Causapscal, Lac-au-Saumon,
Ste-Florence,
Albertville, Lac-Casault
Ste-Marguerite-Marie,
Routhierville,
Ruisseau-des-Mineurs

Darlène Banville
Commissaire-parent
Primaire

Ghyslain Lapointe
Commissaire-parent
Primaire et secondaire

Edith Johnson
Commissaire-parent
EHDA

Geneviève Laroche
Commissaire-parent
Primaire et secondaire

La Commission scolaire des Monts-et-Marées en bref

TERRITOIRE ET ÉCONOMIE LOCALE

La Commission scolaire est une organisation ouverte sur son milieu qui se déploie sur un territoire couvrant les municipalités régionales de comté (MRC) de la Matanie et de la Matapédia. Les quelques 40 000 personnes qui y vivent dépendent d'une activité économique à la fois industrielle, de services et agroforestière.

Le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées

INSTRUIT, SOCIALISE ET QUALIFIE :

425 élèves au préscolaire

2 139 élèves au primaire

1 684 élèves au secondaire

341 élèves en formation professionnelle

2 446 élèves en formation générale des adultes (élèves à temps plein et partiel)

EMPLOIE 837 employés en équivalent temps plein, ce qui représente plus de 1 159 personnes qui ont touché un salaire à un moment ou l'autre de l'année scolaire. Ces résultats la situent parmi les plus importants employeurs de la région et parmi les principaux acteurs du développement socioéconomique de son milieu;

GÈRE un budget de fonctionnement de plus de **86,2 M\$**;

CONTRIBUE à l'économie locale et y a injecté en 2019-2020 près de **60,7 M\$** en salaires. De plus, elle a accordé près de **12,3 M\$** en contrats et dépensé près de **4 M\$** en achats de matériel et **5,3 M\$** en investissements et immobilisations. Une grande proportion de ces montants sont également dépensés dans les entreprises locales.

REGROUPE ET ADMINISTRE 26 établissements de niveaux préscolaire, primaire et secondaire répartis ainsi :

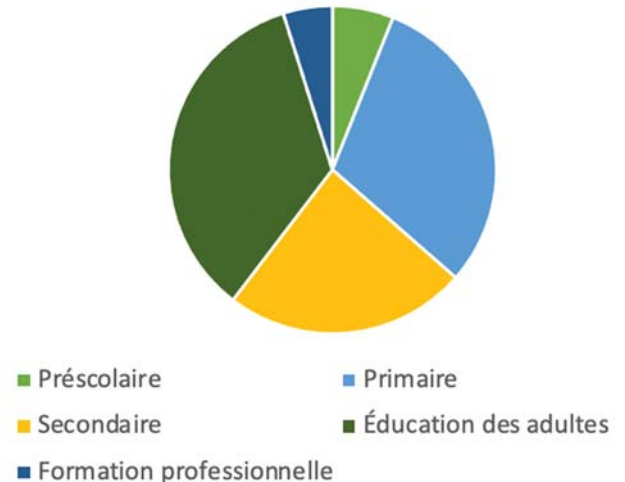
- 20 écoles primaires;
- 2 écoles primaires et secondaires;
- 4 écoles secondaires.

ainsi que :

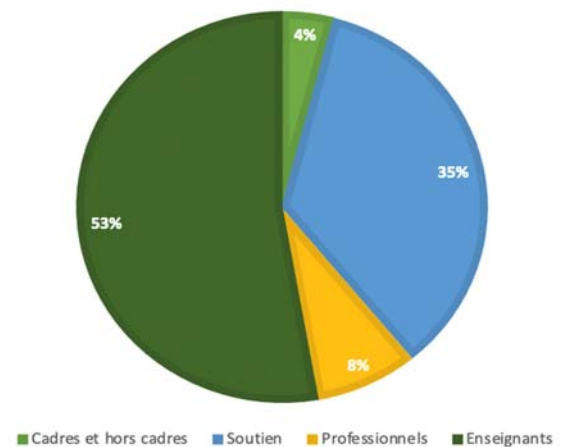
- 1 centre de formation professionnelle ayant 4 points de service à Matane, Amqui, Causapsal et Dégelis;
- 2 centres d'éducation des adultes;
- 2 centres de services;
- 1 service aux entreprises.

S'IMPLIQUE ET COLLABORE avec les partenaires socioéconomiques locaux : CJE, CISSS, SADC, les municipalités et plusieurs autres.

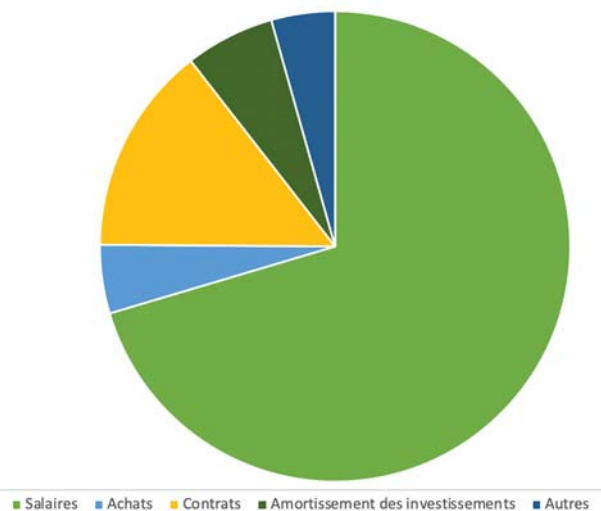
RÉPARTITION DES CLIENTÈLES JEUNES ET ADULTES



RÉPARTITION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE



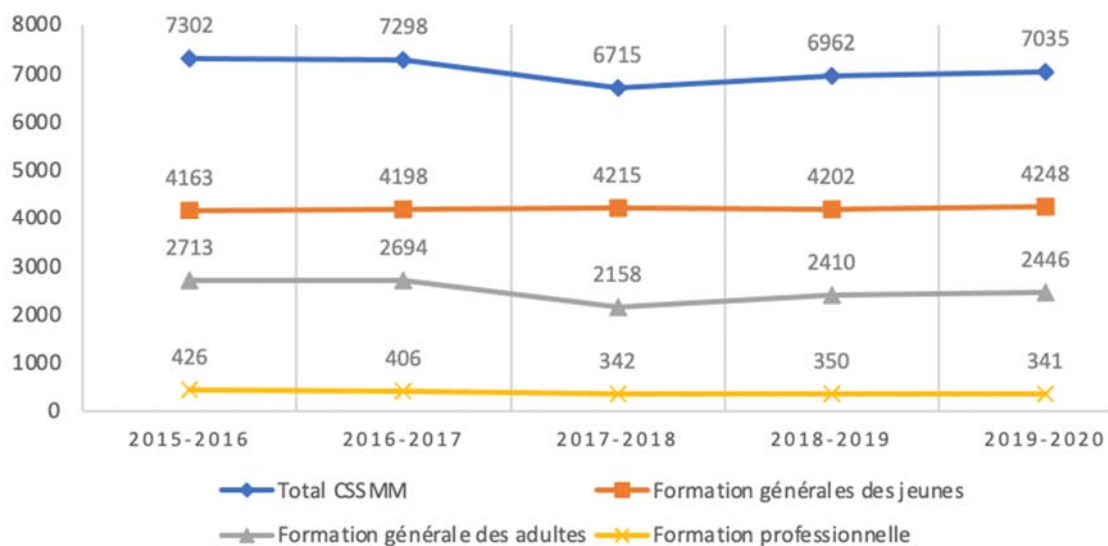
IMPACT ÉCONOMIQUE 2019-2020



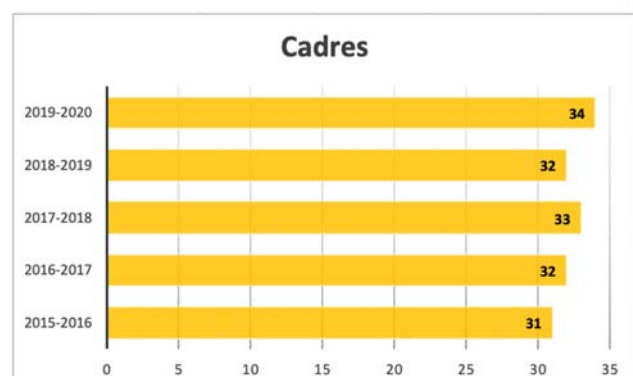
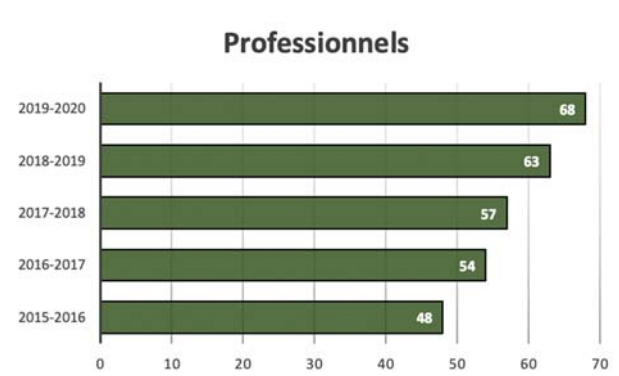
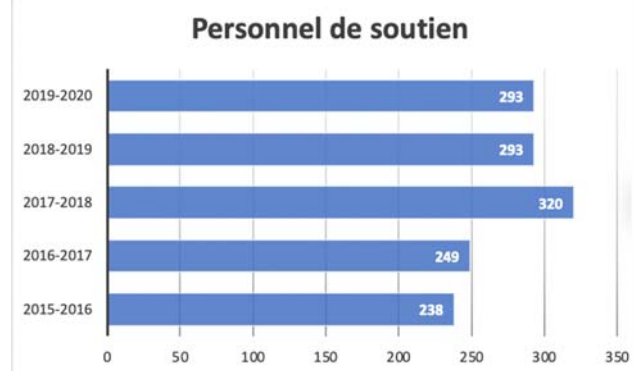
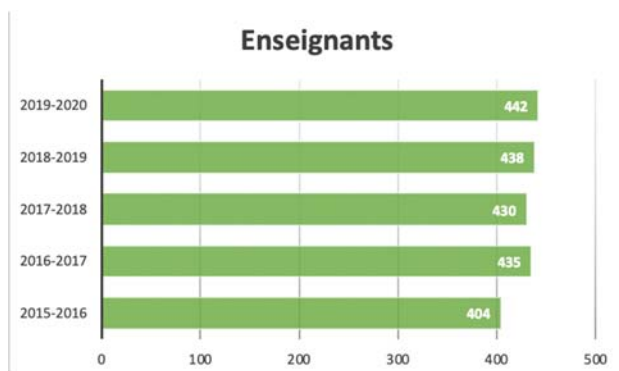
Adaptation de l'organisation à la clientèle scolaire

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DEPUIS 2015-2016

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR SECTEUR DE FORMATION



ÉVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES DEPUIS 2014-2015



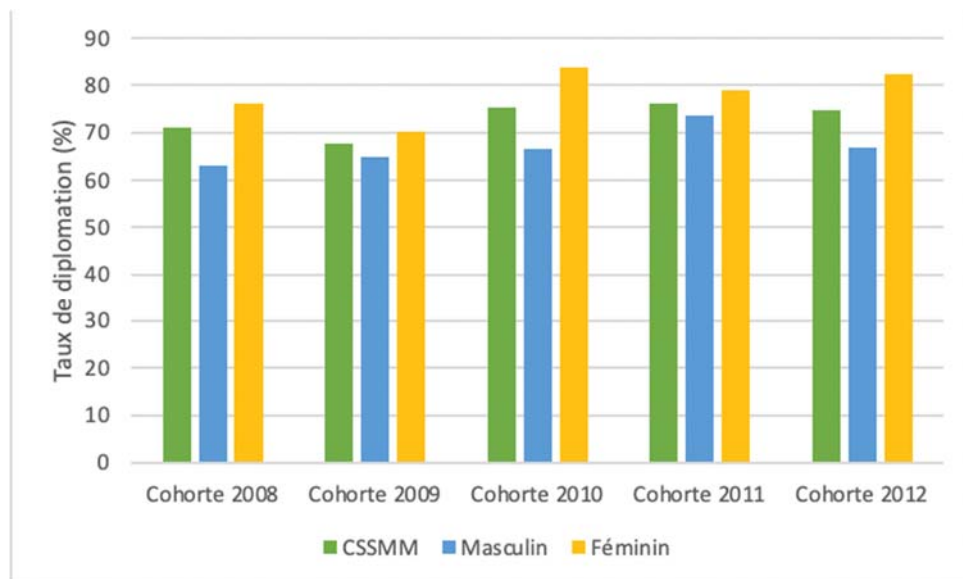
Planification stratégique et le PEVR

Dans la présente section du rapport annuel, nous présentons les principaux résultats en lien avec la mise en œuvre des derniers éléments de notre planification stratégique 2014-2019 ainsi que la mise en application du Plan d'Engagement Vers la Réussite (**PEVR**) 2018-2022. Ainsi, vous pourrez constater le niveau d'atteinte des résultats, des buts et des cibles que nous nous sommes fixés en regard de la diplomation, de l'amélioration du français, de la qualification des moins de 20 ans et des inscriptions en formation professionnelle.

DIPLOMATION ET QUALIFICATION

Un des premiers buts poursuivis par notre Commission scolaire est d'augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant que nos élèves n'atteignent l'âge de 20 ans. À la figure 1, nous vous présentons les statistiques des cinq dernières cohortes d'élèves identifiées. Les taux obtenus sont mesurés sept ans après que ces cohortes d'élèves aient débuté leur première année du secondaire.

Figure 1 – Taux de diplomation et qualification 7 ans



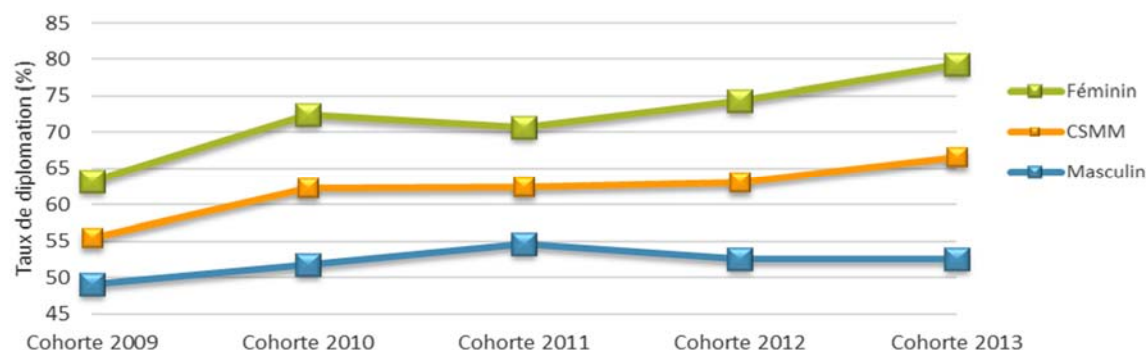
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) - Édition 2019

Pour les deux dernières années documentées sur 7 ans, les cohortes ont atteint la cible que la Commission scolaire s'était fixée pour 2014 à 74 %. On dénote que le taux de diplomation chez les filles est celui qui a permis de dépasser l'objectif fixé. On constate aussi que la cohorte de 2010, toujours chez les filles, a atteint un sommet de 83,7%. Les cohortes de 2011 et 2012 ont également montré de très bons résultats.

Chez les garçons, la situation avait progressé légèrement avec les cohortes de 2008 à 2010. Toutefois, un bond important est apparu avec la cohorte de 2011 où l'augmentation dépasse les 10%. Il s'agit d'un résultat encourageant qui démontre, même s'il est possiblement épisodique, les efforts consentis par tous pour améliorer la réussite chez les garçons. On peut remarquer que, pour la cohorte de 2012, les résultats sont revenus au niveau de la cohorte de 2010.

Planification stratégique et PEVR

Figure 2 – Taux de diplomation et de qualification 5 ans



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) - Édition 2019

On peut observer avec les résultats présentés à la figure 2 que le taux de diplomation après 5 ans montre depuis la cohorte de 2009 une progression presque constante plus particulièrement chez les filles. Le taux chez les garçons se maintient toujours sous la barre des 55% et ce malgré les interventions ciblées. Vu son impact sur la réussite réelle obtenue (diplomation après 7 ans), la diplomation après 5 ans est un des défis identifiés vers lequel des efforts supplémentaires sont prévus au PEVR.

CIBLES INTERMÉDIAIRES DU PEVR (POUR JUIN 2022)



D'ici 2022, porter à 77% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification (indicateur : Taux de diplomation et de qualification après 7 ans)

Résultat initial : **67,5%** Cohorte 2009-2010
Situation actuelle : **74,6%** Cohorte 2012-2013



D'ici 2022, réduire l'écart de réussite entre les garçons et les filles à 6,8% (indicateur : Taux de diplomation et de qualification après 7 ans)

Résultat initial : **13,0%** Cohorte 2008-2009
Situation actuelle : **15,6%** Cohorte 2012-2013



D'ici 2022, réduire l'écart entre le taux de réussite entre les élèves en adaptation scolaire et les élèves inscrits au régulier (indicateur : Taux de diplomation et de qualification après 7 ans)

Résultat initial : **47,0%** Cohorte 2008-2009
Situation actuelle : **40,7%** Cohorte 2012-2013

Les indicateurs ciblés au PEVR démontrent que des progrès ont été réalisés dans l'atteinte des objectifs fixés pour deux des cibles. Cependant, il faut noter que l'objectif visant à réduire l'écart de réussite entre les garçons et les filles demeurent un enjeu important puisque la cible à atteindre est de 6,8%.

Planification stratégique et PEVR

L'ÂGE À L'ENTRÉE AU SECONDAIRE

L'âge à l'entrée au secondaire est un nouvel indicateur présenté dans le Plan d'engagement vers la réussite. Cet indicateur permet de suivre l'effet du redoublement au primaire sur les résultats obtenus et sur le décrochage scolaire. Les études permettent de croire que contrairement à la croyance populaire, le redoublement n'a pas nécessairement un effet bénéfique et le PEVR demande la mise en place de mesures afin de réduire le retard des élèves lors de l'entrée au secondaire.



D'ici 2022, ramener à 13% la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire (indicateur : Âge des élèves à l'entrée au secondaire – source MEES – Édition 2020)

Résultat initial : **19,7%** Cohorte de 2014-2015*
Situation actuelle : **15,0%** Cohorte de 2018-2019*

AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE (5^E SECONDAIRE)

À la figure 4, nous vous présentons le taux de réussite global obtenu aux épreuves uniques de français du MEES pour nos élèves de 5^e secondaire.

Figure 4 – Taux de réussite global en français et à l'épreuve unique du MEES



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) - Édition 2018-2019

Ces résultats démontrent une bonne stabilité depuis les dernières années. En fait, durant les trois dernières années où les résultats finaux sont connus, nous avons dépassé la moyenne provinciale. Il s'agit d'une performance à souligner qui met en évidence les efforts déployés.

Note : Au moment de compléter la rédaction du rapport, les résultats de la réussite globale en français de 2018 n'étaient pas connus. De plus, l'épreuve unique de 2019 a été annulée.

Planification stratégique et PEVR

AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE (4^E ANNÉE DU PRIMAIRE)

Le Plan d'engagement vers la réussite propose de suivre également l'évolution des résultats obtenus lors de l'épreuve ministérielle de français en 4^e année du primaire. Cet indicateur plus précoce devrait permettre de déceler tôt des situations problématiques dans l'apprentissage du français en écriture. Cette compétence est une base importante pour l'atteinte de la réussite aux niveaux supérieurs.

Les résultats de la cohorte 2018-2019 nous démontrent l'atteinte de notre cible.



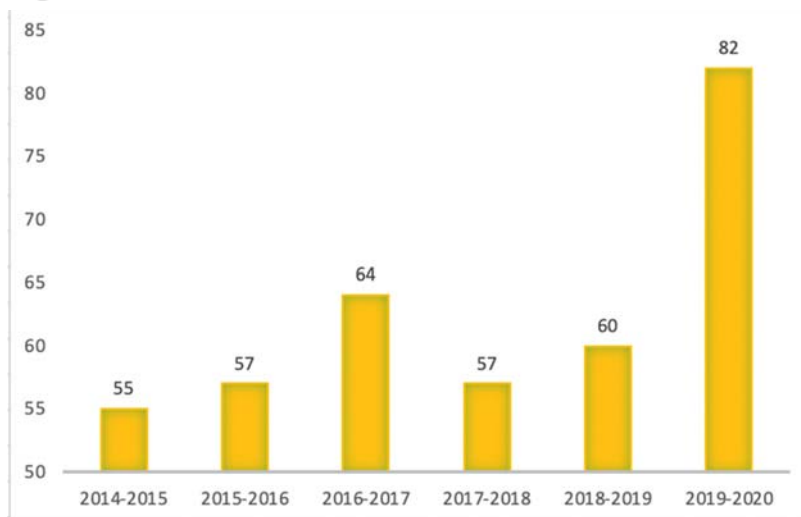
D'ici 2022, porter à 86% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire (indicateur : Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement de la 4^e année du primaire)

Résultat initial :	81,3%	Cohorte 2016-2017
Dernières données :	93,2%	Cohorte 2018-2019
Situation actuelle :	Épreuve annulée	Cohorte 2019-2020

FORMATION PROFESSIONNELLE

En formation professionnelle, la variation de clientèle dans nos programmes est directement proportionnelle au nombre de nouveaux inscrits dans les centres de formation.

Figure 5 – Nombre de nouveaux inscrits en FP de moins de 20 ans



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

La figure 5 démontre que nous connaissons, depuis quelques années, une faible variation de la clientèle dans nos options de formation professionnelle. Malgré le contexte difficile de la concurrence du marché du travail, nos programmes conservent un certain niveau d'attractivité. Cependant, l'année 2019-2020 se démarque des années précédentes. Cela est dû, en partie, à la mise en place de la concomitance à horaire intégré qui a permis à 15 élèves d'entrer en Formation professionnelle dans 4 différents programmes, tout en poursuivant leurs apprentissages en formation générale.

Nouvelles de nos établissements



Amqui – L'école Caron a embarqué dans le projet « Unité sans violence » en 2019-2020.

Tout au long de l'année, les élèves de l'école ont été encouragés à développer des comportements pro-sociaux par des gestes d'entraide au quotidien et ont vu leurs efforts récompensés par de beaux tirages de prix.

Les élèves de 3^e cycle quant à eux ont reçu un accompagnement soutenu par l'agent Sébastien Lalime, policier d'intervention en milieu scolaire, notamment en participant à des ateliers sur des thèmes comme la reconnaissance des gestes de violence, la cybercriminalité et être capable de faire

la différence entre les conflits et les gestes de violence...

À la fin de l'année scolaire, nous avons effectué la remise des diplômes de participation à l'activité lors d'un évènement en plein air sur le terrain de l'école secondaire Armand-St-Onge. Lors de l'évènement, nous avons reçu la visite de l'équipe équestre de la Sûreté du Québec.

Voir : <https://www.csmm.qc.ca/programme-unite-violence-premiere-rencontre/>



Nouvelles de nos établissements



Sayabec - Des élections ont eu lieu pour élire un nouveau maire et ses conseillers pour l'année 2019-2020 à l'école Ste-Marie, en collaboration avec les municipalités de Sayabec et de St-Cléophas. Ainsi, les jeunes ont appris à gérer un petit budget et à prendre des décisions en équipe.

L'école Ste-Marie de Sayabec a aussi participé au projet « Unité sans violence ». Avec le soutien du policier en milieu scolaire, l'agent Sébastien Lalime, les élèves du 3^e cycle sont devenus des agents de bienveillance dans la cour d'école.



Au printemps, avec les mesures d'hygiène et de distanciation à respecter, l'enseignante en éducation physique, madame Marie-Noël Gagné, a décidé de créer un jeu de « baby-foot » géant dans la cour d'école pour amuser petits et grands. C'est ainsi, qu'en partant d'une petite idée, presque toutes les écoles du Québec ont suivi le pas. Nous sommes mêmes cités dans une revue pour les jeunes.

Finalement, nous avons terminé l'année scolaire en créant une kermesse sécuritaire dans la cour extérieure. Tous les ateliers ont été fabriqués en bois par notre équipe-école. Beaucoup d'heures de travail ont été nécessaires pour voir le sourire des enfants durant cet évènement.



Reflets administratifs

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT FINANCIER 2019-2020

	\$	\$	\$
REVENUS			
Taxes scolaires	4 716 169		
Fonctionnement			
Ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur	77 380 615		
Ventes de biens et services	2 604 475		
Autres sources	1 491 923		
		86 193 182	
DÉPENSES			
Fonctionnement			
Enseignement et formation	35 371 373		
Soutien à l'enseignement et à la formation	23 141 186		
Services d'appoint	8 668 045		
Activités administratives	4 252 673		
Activités sur biens meubles et immeubles	11 510 318		
Activités connexes	3 615 605		
		86 559 200	
DÉFICIT DE L'EXERCICE			-366 018
RÉPARTITION DÉFICIT DE L'EXERCICE			
Surplus (déficit)			
Libre		3 078 061	
Fidéicommis		1 657 735	
Établissements		1 793 674	
			6 529 470

Reflets administratifs

TRAVAUX MAJEURS PAR CATÉGORIES DE PROJETS

Le parc immobilier de la Commission scolaire nécessite annuellement une injection substantielle de fonds pour son entretien, l'optimisation de ses équipements ou encore sa mise aux normes.

Voici les principaux travaux de plus de 15 000 \$ effectués en 2019-2020 :

Projets	Montants	Établissements
Accès sécurisé	787 578 \$	26
Aménagement intérieur	2 144 241 \$	6
Enveloppe extérieure	8 978 684 \$	8
Fenestration et portes	2 292 014 \$	2
Toitures	3 291 040 \$	4
Gestion énergétique (chauffage)	799 076 \$	2
Aménagement stationnement	73 009 \$	1
Démolition d'une école désaffectée	198 300 \$	1
TOTAL :	18 563 942 \$	

PLAN D'URGENCE ET MENUS ÉQUILIBRÉS

Tous les établissements de la Commission scolaire des Monts-et-Marées procèdent à la mise à jour de leur plan d'urgence respectif en conformité avec les exigences du Ministère.

L'ensemble des interventions menées auprès des concessionnaires démontre qu'à l'exception de rares occasions, ils offrent aux élèves des menus équilibrés.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Liste des contrats de 25 000\$ et plus

L'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des réseaux du secteur public prévoit que la Commission scolaire doit présenter, dans son rapport annuel, le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emplois et stipuler si le niveau d'effectifs attribué a été respecté. Le niveau d'effectifs attribué est basé sur une cible établie pour la période s'étant terminée le 31 mars 2017 (1 193 580,4) majorée d'un nombre d'heures rémunérées pour tenir compte d'investissements consentis pour la période visée.

AVRIL 2019 À MARS 2020				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 - Personnel d'encadrement	59 615,04	0,00	59 615,04	38
2 - Personnel professionnel	121 106,88	113,81	121 220,69	92
3 - Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 - Personnel enseignant	640 916,05	2 089,53	643 005,58	726
5 - Personnel de bureau, technicien et assimilé	449 771,30	852,68	450 623,97	520
6 - Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
- Ouvriers, personnel d'entretien et de service	61 699,24	280,17	61 979,41	62
8 - Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 333 108,50	3 336,18	1 336 444,69	1 438

Contrats de services de plus de 25 000\$

Conformément au 2^e alinéa de l'article 20, la Commission scolaire doit également publier la compilation des contrats de service de 25 000 \$ et plus. La liste doit présenter le nombre de contrats accordés ainsi que la valeur totale desdits contrats en distinguant ceux conclus avec des personnes physiques.

Contrats de 25 000 \$ et plus accordés à une personne physique :	1	101 517 \$
Contrats de 25 000 \$ et plus accordés à une personne morale (entreprises) :	28	1 170 620 \$
Valeur totale des contrats :		1 272 137 \$

Loi 56 - Rapport d'évènements

RAPPORT DES PLAINTES SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Compilation des événements déclarés par les directions d'école à la direction générale									
ÉCOLES	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	Événements déclarés à la direction générale
Nombre									
École secondaire Armand-St-Onge	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Polyvalente de Matane	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Polyvalente Forimont	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Polyvalente de Sayabec	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Assomption	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Bon-Pasteur	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Caron	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Émile-Dubé	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Lac-au-Saumon	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Le Marinier	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Mgr-Belzile	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Noël-Fortin	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Sr-Rachel-Fournier	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
St-Damase – La Volière	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Ste-Félicité	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Ste-Marie	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Ste-Ursule	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
St-Léandre	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
St-Léon-Le-Grand	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
St-Rosaire	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
St-René-Goupil	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
St-Vianney St-Tharcisius	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
St-Victor	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Val-Brillant	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Victor-Côté	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								
Zénon-Soucy	Cinq événements ou moins déclarés à la directrice générale.								

Rapport du protecteur de l'élève

RÉSUMÉ DU RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève a traité une plainte de façon officielle pour l'année 2019-2020. En plus du traitement de cette plainte, cinq communications lui ont été adressées.

Pour consulter le rapport du protecteur de l'élève, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.csmm.qc.ca/csmm-fichier/rapport-annuel-du-protecteur-de-leleve-2019-2020/>

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Le conseil des commissaires a résolu d'adopter, lors de la séance du 26 juin 2018, la procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire des Monts-et-Marées. Il n'y a eu aucun signalement durant l'année scolaire 2019-2020.

La procédure peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.csmm.qc.ca/csmm-fichier/procedure-facilitant-la-divulgation-dactes-reprehensibles-a-legard-du-cssmm/>

Les services administratifs

ADRESSES

CENTRE DE SERVICES DE MATANE
530, avenue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3B5
418 566-2500

CENTRE DE SERVICES D'AMQUI
93, avenue du Parc, entrée 3
Amqui (Québec) G5J 2L8
418 629-6200

SERVICES

DIRECTION GÉNÉRALE

Marthe Émond
Directrice générale
Marie-Pierre Guénette
Directrice générale adjointe

SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE L'ÉDUCATION DES ADULTES, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE AUX ENTREPRISES

Sandra Théberge
Directrice
Carl Bélanger
Directeur adjoint
Julie Dionne
Coordonnatrice de l'adaptation
scolaire

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Geneviève Corbin
Directeur/Directrice

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Marie-Pierre Guénette
Directrice
Marie-Claude Raymond-Lemieux
Coordonnatrice

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Manon Maltais
Directrice
Rock Pelletier
Régisseur du transport scolaire
Richard Coulombe
Régisseur des services de l'entretien

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Yves Synnett
Directeur et secrétaire général